



GUICHET UNIQUE - Dépôt et suivi des autorisations d'urbanisme

Guide d'utilisation

Vous êtes particulier ou professionnel, et vous avez un projet de clôture, de construction neuve ou d'extension, de création d'une piscine ou d'un d'abri de jardin... ? Quelle que soit la nature de vos travaux, ceux-ci sont soumis à une autorisation d'urbanisme qui doit notamment permettre de vérifier que le projet en question respecte bien la réglementation locale (Plan Local d'Urbanisme), s'intègre bien à son environnement (par ses caractéristiques architecturales, ses accès, ses raccordements aux réseaux publics...) et qu'il est conforme aux règles en vigueur en matière de construction (réglementation thermique, accessibilité au public...).

Pour connaître les démarches à entreprendre dans ce cadre ou vous renseigner sur la constructibilité d'un terrain, vous pouvez vous renseigner :

- auprès du service Urbanisme de la commune
- utiliser l'outil d'assistance au dépôt d'une autorisation d'urbanisme disponible sur service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>
- ou consulter les informations disponibles sur le site service-public.fr à la page suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Mise en place du Guichet Unique

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation en ligne sur notre guichet unique. Il est accessible 24H/24 et 7j/7, permet d'améliorer le service rendu aux usagers et aux professionnels, en simplifiant et guidant le dépôt des dossiers (fonctionnalités assurant au demandeur de déposer un dossier complet), en évitant le dépôt en mairie et les reproductions de dossiers, en permettant un suivi de l'instruction du dossier, en optimisant les délais et facilitant les échanges avec l'administration.

Un espace sécurisé pour transmettre ses demandes d'autorisations

Chaque demandeur y dispose d'un espace personnel et sécurisé de suivi de ses dossiers.

Le Guichet Unique de l'Urbanisme permet :

- de formuler une demande d'autorisation
- de joindre toutes les pièces justificatives
- de suivre ses demandes, de les compléter (éléments manquants), de les archiver...

Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier.

Des avantages concrets pour les usagers

Si le demandeur peut ainsi déposer son dossier sans se déplacer, il n'a surtout plus à faire le dépôt en version papier, ni à photocopier le dossier en plusieurs exemplaires.

Autre avantage : il peut suivre l'instruction en temps réel.

Vous êtes un demandeur régulier (notaire, géomètre, architecte, constructeur,...), vous avez la possibilité de créer votre compte « Partenaire ».

Vous êtes un particulier (ou un demandeur occasionnel ?) créez votre compte « Particulier ».

Rendez-vous sur : <https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique>

Sommaire :

Création du compte « Partenaire » pour les demandeurs réguliers (notaires, géomètres, architectes, constructeurs,...) :	4
Formulaire d'inscription :	4
Se connecter à son compte partenaire :	5
Création du compte « Particulier » pour les particuliers ou demandeurs occasionnels :	6
Formulaire d'inscription	6
Connexion au guichet unique.....	8
Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme :	9
Gérer ses brouillons :	13
Suivre ses demandes :	13
Etat d'avancement du dossier :	14
Suivre les correspondances et accéder aux pièces :	15
Compléter son dossier :	16

Création du compte « Partenaire » pour les demandeurs réguliers (notaires, géomètres, architectes, constructeurs,...) :

La première étape consiste à créer un compte en cliquant sur « Créer un compte ».

Formulaire d'inscription :

Votre demande d'inscription au guichet professionnel est soumise à validation par un administrateur. Vous recevrez un email lorsque vous pourrez vous connecter.

Vos données de connexion

Identifiant de connexion*

Adresse email*

Seuls les lettres (a-z), les chiffres (0-9), les points (.), les tirets (-) et les tirets bas (_) sont autorisés.

Confirmation de l'adresse email*

Seuls les lettres (a-z), les chiffres (0-9), les points (.), les tirets (-) et les tirets bas (_) sont autorisés.

Mot de passe*

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).

Confirmation du mot de passe*

- Ensuite vous pouvez compléter le formulaire d'inscription.
- Votre identifiant et votre mot de passe seront requis à chaque nouvelle connexion.

- Une fois tous les champs remplis, indiquez le résultat du calcul et cochez la case pour accepter les Conditions Générales d'Utilisation.
- Vous pouvez ensuite valider le formulaire d'inscription.



Un mail vous sera alors envoyé pour vous indiquer que votre compte est en cours de validation. Une fois que nos services auront validé votre compte, vous recevrez un nouveau message qui vous confirmera votre inscription. Vous pourrez utiliser votre identifiant et votre mot de passe pour déposer vos dossiers en ligne.

Se connecter à son compte partenaire :

Votre compte a été validé, vous pouvez maintenant vous connecter pour effectuer vos démarches en ligne.

Vous pouvez retourner sur la plateforme guichet unique ou cliquer sur le lien reçu par email :

<https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique>

Création du compte « Particulier » pour les particuliers ou demandeurs occasionnels :

La première étape consiste à créer un compte en cliquant sur « Créer un compte ».

Formulaire d'inscription :

i Information
Une fois votre inscription validée, vous recevrez un email avec un lien pour activer votre compte.

Vos données de connexion

Adresse email*

Seuls les lettres (a-z), les chiffres (0-9), les points (.), les tirets (-) et les tirets bas (_) sont autorisés.

Confirmation de l'adresse email*

Seuls les lettres (a-z), les chiffres (0-9), les points (.), les tirets (-) et les tirets bas (_) sont autorisés.

Mot de passe*

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).

Confirmation du mot de passe*

Vos coordonnées

Vous êtes

☒ Un particulier ☐ Une personne morale

- Ensuite vous pouvez compléter le formulaire d'inscription.
- Votre adresse email et votre mot de passe seront requis à chaque nouvelle connexion.

Validation

4 + 2 = ?

☐ J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#). *

[Retour](#) [Valider](#)

- Une fois tous les champs remplis, indiquez le résultat du calcul et cochez la case pour accepter les Conditions Générales d'Utilisation.

- Vous pouvez ensuite valider le formulaire d'inscription.

✓ **Confirmation**

Un lien d'activation a été envoyé sur votre adresse email.

Un lien d'activation vous sera alors envoyé sur votre adresse email pour activer votre compte. Attention ce lien n'est valable que 240 minutes.

✓ **Confirmation**

Votre compte a été validé. Vous pouvez maintenant vous connecter.

Après avoir cliqué sur le lien vous êtes redirigé vers le guichet unique et vous pouvez dès à présent vous connecter.

Connexion au guichet unique

Guichet unique
Autorisations & foncier

Accès Particulier | Accès Partenaire

Bienvenue sur votre espace personnel

Email

Mot de passe

Connexion

[Créer un compte](#)
[J'ai oublié mon mot de passe.](#)

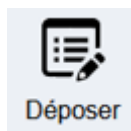
- Choisissez votre profil « Particulier » ou « Partenaire » en fonction du compte que vous venez de créer.
- Si vous êtes « Partenaire » entrez l'identifiant et le mot de passe que vous avez choisi lors de votre inscription.
- Si vous êtes un « Particulier » entrez votre adresse mail et le mot de passe que vous avez choisi lors de votre inscription
- Cliquez sur « Connexion ».

Vous accéderez ainsi à l'accueil du Guichet Unique qui vous permettra de déposer et de suivre vos demandes.



Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme :

- Cliquez sur :



- Renseignez les différents champs correspondants à votre projet puis validez :

1 2 3 4

Type de la demande Description du projet Pièces du dossier Récapitulatif

Type de la demande

Sélectionnez la commune concernée par votre projet*

Abzac

Sélectionnez votre demande*

CU Certificat d'urbanisme DP Déclaration préalable PA Permis d'aménager PC Permis de construire

PD Permis de démolir IA D.I.A.

Sélectionnez votre objet demande*

Permis de construire pour une maison individuelle cerfa 13406 Autre permis de construire cerfa 13409

Valider

Information - Permis de construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² (construction d'une maison individuelle et/ou ses annexes). Il s'applique également à certains agrandissements selon les surfaces de planchers ou emprises ou sols créés.

Information - Permis de construire pour une maison individuelle

- vous construisez ou agrandissez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous aménagez pour l'habitation tout ou partie d'une construction existante.

- Précisez si vous êtes le bénéficiaire ou mandaté par le bénéficiaire :
Dans le cas où vous n'êtes pas le bénéficiaire, il est fortement conseillé de créer également un compte pour le bénéficiaire afin de faciliter les échanges. Dans le cas où il n'aurait pas de compte, les courriers du 1^{er} mois et les arrêtés lui seront notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception ou lettre recommandée électronique et non via le Guichet Unique (règles imposées par le code de l'urbanisme).

Déclaration mandataire

Vous êtes

☒ Le bénéficiaire ☐ Mandaté par le bénéficiaire

Valider

- Description du projet :

- Dans le cas où vous déposez en votre nom, vous pouvez cliquer sur « Renseigner mes informations ».
- Sinon, complétez les informations relatives au demandeur.

Remplissage automatique

Vous pouvez remplir les informations de la personne avec vos informations.

[Renseigner mes informations](#)

Identité de la personne (Demandeur)

La personne est

☒ Un particulier ☐ Une personne morale

Civilité*

Nom*

Prénom*

Date de naissance*

Commune de naissance*

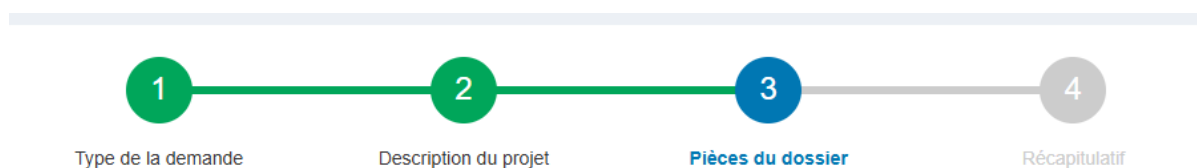
- Vous pouvez ensuite compléter les informations demandées à chaque étape.

1 2 3 4

Type de la demande Description du projet Pièces du dossier Récapitulatif

☒ Demandeur(s)	Modifier
☒ Localisation du terrain	Modifier
☒ Le projet	Modifier
☒ Application d'une législation connexe	Modifier
☒ Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions	Modifier
☒ Autres Renseignements	

- Une fois arrivé à cette étape, ajoutez les pièces nécessaires à votre dossier. Vous pouvez joindre 6 fichiers pour chaque pièce. La taille maximum autorisée pour un fichier est de 40 Mo.
Les formats de fichiers autorisés sont : ..pdf,.jpeg,.png,.jpg



Pièces obligatoires pour tous les dossiers

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.

Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 40 Mo.

Extensions de fichier autorisées : .pdf, .jpeg, .png, .jpg

DPA01 *	Un plan de situation du terrain [Art. R. 441-10 a) du code de l'urbanisme] ?	
	Aucun fichier	
DPA09 *	Un plan sommaire des lieux indiquant, le cas échéant, les bâtiments de toute nature existant sur le terrain [Art. R. 441-10 b) du code de l'urbanisme] ?	
	Aucun fichier	
DPA10 *	Un croquis et un plan coté dans les trois dimensions de l'aménagement faisant apparaître s'il y a lieu la ou les divisions projetées [Art. R. 441-10 c) du code de l'urbanisme] ?	

Une fois l'ensemble de vos pièces déposées, un récapitulatif vous est proposé (en cliquant sur « vérifier les informations saisies »).

Vous avez également la possibilité d'ajouter, si besoin, vos références.

1 2 3 4

Type de la demande Description du projet Pièces du dossier **Récapitulatif**

Récapitulatif

Vérifier les informations saisies

Votre référence

Sauvegarder ma demande en mode Brouillon

Validation de la demande

☐ J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable *

☐ Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents *

☐ J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation *

☐ Je suis informé (e) qu'une déclaration devra être effectuée auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux (au sens de l'article 1406 du CGI) pour le calcul des impôts directs locaux et des taxes d'urbanisme, sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer mes biens ». Le demandeur, et le cas échéant l'architecte, ont connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation. *

☐ J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) *

Déposer ma demande

Vous devez maintenant signer votre demande et accepter les conditions d'utilisation.

Et pour finir, cliquez sur « déposer ma demande ».

Le dépôt peut prendre plusieurs minutes suivant la taille des pièces et la qualité de la connexion internet.

Si une erreur s'affiche, il convient de contacter : atalavet@grandlibournais.eu plutôt que de ressaisir un nouveau dossier.

Suite à ce dépôt vous recevrez, dans les minutes qui suivent, un accusé d'enregistrement électronique et un récépissé de dépôt par mail.

Attention : En cas de non réception, veuillez vérifier vos spams.

Gérer ses brouillons :

Vous pouvez accéder à vos brouillons en cliquant sur :



Cet espace vous permet d'accéder à vos dossiers qui n'ont pas été finalisés.

DP : 13703*07

Commune : Les-Artigues-de-Lussac

Type de dossier : Déclaration préalable

Objet demande : Maison individuelle

Nombre de pièces : Aucune pièce

Étape courante : Autres Renseignements

Date de création : 04/10/2021 16h01

Date de modification : 04/10/2021 16h01

Reprendre

Supprimer

Suivre ses demandes :

Sur la page d'accueil vous pouvez suivre l'évolution de vos dossiers en cours.

Traitement de mon dossier PC 033 532 21 F00C

Votre dossier est **en cours d'instruction**

Type de dossier : PC

Objet de la demande : Autre permis de construire

Déposé le 27/01/2021 **sur la commune de** Tiz

Au Lieu-dit F

Parcelles : 5

Demandeur/Propriétaire : S

Portant le numéro d'étude PC

Voir l'avancement du dossier

Accéder aux pièces et correspondances du dossier (0)

Déposer des pièces

Déposer un retrait

Déposer un permis modificatif

Déposer une demande de prorogation

Etat d'avancement du dossier :

Etat d'avancement de votre dossier

 PC 033 532 21 F00

 **Informations générales**

 Documents

 Déposer un retrait

 Déposer un modificatif

 Déposer une demande de prorogation

 **Information**

Les informations fournies le sont à titre purement indicatif et ne peuvent engager la respo

Informations générales du dossier

Numéro du dossier	PC 033 532 21 F00
État	En cours d'instruction
Votre dossier est suivi par	Em
Date de dépôt	 27-01-2021
Date limite d'instruction	 27-05-2021

Mes messages échangés avec l'administration sur ce dossier

Suivre les correspondances et accéder aux pièces :

Pour pouvoir accéder à vos pièces et/ou correspondances, il suffit de cliquer sur l'onglet suivant :

Traitement de mon dossier PC 033 000 22F 0000

Votre dossier est **en attente de pièces**

Type de dossier : PC

Objet de la demande : Autre permis de construire

Déposé le : 01/01/2022 sur la commune des Artigues de Lussac

Au : 05 Rue de la Paix

Parcelles : AB 00

Voir l'avancement du dossier

Accéder aux pièces et correspondances du dossier (1)

Déposer des pièces

Déposer un retrait

Documents

- PC 033 000 22F 0000
- Informations générales
- Documents**
- Déposer un retrait

Documents transmis

DemandeDePiècesComplémentaires.pdf

Pièces déposées sur le dossier

Code	Description	Date réception
PC00	Formulaire Cerfa du dossier	01/01/2022
	Recapitulatif de la demande.pdf	
PC01	Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-37 a) du code de l'urbanisme]	01/01/2022
	1-PC01.jpg	

Compléter son dossier :

Vous avez reçu un courrier de demande de pièces complémentaires, cliquez sur « déposer des pièces » pour ajouter les pièces manquantes à votre dossier :

Traitement de mon dossier **PC 033 06**

Votre dossier est **en attente de pièces**

Type de dossier : PC

Objet de la demande : Autre permis de construire

Déposé le 21/12/2023 **sur la commune de**

Au LE BORD

Parcelles : 6

Demandeur/Propriétaire :

Date limite de fourniture des pièces : 19/04/2024

Voir l'avancement du dossier

Accéder aux pièces et correspondances du dossier (0)

Déposer des pièces

Déposer un retrait

Documents

PC 033 000 22F 0000

Informations générales

Documents

Déposer un retrait

Demande de pièces

Code	Description	Date demande
PC06	Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme]	10/01/2022

Ajouter un fichier

Aucun fichier

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.
Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo.

Déposer les pièces

Pièces déposées sur le dossier

Code	Description	Date réception
PC01	Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-37 a) du code de l'urbanisme]	01/01/2022

1-PC01.jpg